



Assemblée Générale de l'UNSS du 11 janvier 2022

Budget - Intervention du SNEP-FSU, Nathalie FRANCOIS

A PROPOS DE L'ETAT FINANCIER 2021

Nous venons de discuter depuis 20mn sur un état financier 2021. On l'avait pourtant demandé avant le CA de décembre 2021 et encore pour cette AG. Vous nous dites qu'il n'a pas été réalisé car c'est trop difficile. Mais est-ce que vous le découvrez seulement maintenant ? Vous nous dites que cet état n'a pas de sens mais pour nous, ça en a. Puisque vous ne l'avez pas fait, avançons et passons à la présentation du budget 2022 pour ne pas perdre plus de temps.

Notre appréciation

Malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas obtenu de présentation de l'état financier 2021. Pour les directeurs financiers ce n'était pas possible (les cadres apprécieront le traitement fait aux remontées financières des plans comptables analytiques qu'ils ont à compléter !). Pire, puisque que l'état n'est pas réalisé (pas même à 90% comme cela a pu être fait les années précédentes), cela n'aurait pas de sens pour les directeurs financiers !

Les discussions budgétaires se sont bien mal engagées dans cette AG !

BUDGET 2022 HORS GYMNASIADE

Tout d'abord merci pour les documents « rapport de présentation » qui nous aident à mieux appréhender les budgets.

PRODUITS

Subvention ANS : Est-ce que les DBM que vous nous avez annoncées pour le printemps vont porter sur les subventions pour les services UNSS dans les territoires ? C'est ce qui est absent aujourd'hui.

Entrées licences

Le 2^{ème} tiers du contrat lycée : il avait été question lors de l'AG du 8 juin que ce prélèvement soit intégré dans le budget 2021. C'est une question que nous avions posée. Je cite les propos de Monsieur Menvielle retranscrits dans le PV de cette AG : « on peut décaler les flux de trésorerie, donc les règlements (...) Cela ne pose pas de problème comptable ». C'est donc contradictoire avec le document « Rapport de présentation budgétaire 2022 » et ce n'était pas ce qui avait été convenu. Selon nous, les entrées licences pour 2022 ne devraient pas être amputées de 1 126 240 €. Ce million devrait être intégré dans les réalisations budgétaires 2021. Les entrées licences devraient donc être évaluées à 12M€ pour 2022.

CHARGES

Salaires

- Sur les 85 000 € pour les emplois de droit privé DP à « sécuriser » : de combien de postes s'agit-il et dans quels services dans les territoires ?
- Salaires de la DN : la ligne DN reste à 2.5M€ alors que 1 850 000 M€ ont été dépensés en 2020 et probablement autant seront dépensés en 2021. Vous nous avez dit que les rémunérations des directeurs financiers étaient dans cette ligne budgétaire. Peut-on savoir à combien elles s'élèvent ? Et aussi si il y a une provision pour litiges liés au départ de plusieurs personnes en 2021 ? Il n'y pas de raison de ne pas afficher les montants. Ça peut être 200 00 € pour les rémunérations et 200 000€ pour les litiges par exemple. Mais nous devons être transparents sur comment l'argent est utilisé, aussi bien pour les familles que pour tous ceux qui versent des subventions à l'UNSS.

Frais de fonctionnement

Dans le PV du 8 juin, Monsieur Menvielle expliquait que 2.5M€ paraissaient faibles d'où une nécessaire réévaluation pour 2021 (2,9M€) et pour 2022 presque 3M€. Si on regarde les réalisations budgétaires de 2015 à 2018, effectivement les frais de fonctionnement sont autour de 3M€.

Mais dans le même temps, sur cette période, la ligne budgétaire « communication » était au-delà de 500k€ et elle comprenait les rémunérations de plusieurs « collaborateurs ».

- Locations mobilières et immobilières. Nous avons déjà eu cette discussion à l'AG du 8 juin notamment à propos des locations des services en territoires. Il écrit dans le « rapport de présentation budgétaire 2022 » que le montant historique de 490 000 € est reconduit. Or, jusqu'en 2016 il était autour de 40 000 €, en 2017 et 2018 un peu en-dessous de 70 000 €, en 2019 50 000 €. Et soudainement en 2020, il est passé à 483 000 € qui seront reconduits et réévalués à 490 000 €. Donc soit avant 2020 tout était faux, soit aujourd'hui vous avez un nouveau mode de classement ou tout est faux. Nous avons donc besoin d'explications.

Communication

Les rémunérations de Agence 50A (40 000€) sont intégrées. Mais vous nous avez parlé d'une autre agence dont nous n'avons pas retenu le nom. Pouvez-vous nous redonner le nom de cette agence et le montant ? Et quid des rémunérations de Spartner (gymnasiade) ou social média ?

On voit une ligne pour la création de 118 pictos sport (20 000€). Or, nous avons déjà des pictos. Pourquoi faut-il en créer d'autres ?

Animations sportives

Nous sommes surpris et en désaccord avec l'intégration des Jeux des lycées dans la rubrique événementielle. Nous rappelons par ailleurs que le SNEP-FSU s'était opposé à la suppression des Championnats de France dans les APSA correspondantes (programmes des Jeux des lycées). Nous sommes donc très surpris de ce rubricage puisque dans le règlement fédéral voté à l'AG 2020, il était indiqué qu'« un titre de champion de France serait décerné par sport ». Les Jeux des lycées doivent donc réintégrer la rubrique compétition.

Ça ne change pas le montant total du chapitre mais ça doit modifier l'équilibre entre les rubriques (les motifs d'agir), notamment pour donner plus d'importance aux festivals et championnats qui sont au cœur de l'objet de l'UNSS.

Gymnasiade 2022

On ne voit aucune ligne qui la concerne. Pourtant il doit bien y avoir des crédits attribués ? Où sont-ils ? Dans les compétitions (international) ? Dans génération responsable ?

BUDGET GYMNASIADE

RECETTES

La subvention UNSS de 800 000 € doit couvrir les dépenses liées à l'aide à la maîtrise d'ouvrage, candidature, programme éducatif, etc. Donc des dépenses qui ont déjà été faites en partie les années antérieures ?

Est-ce que cette subvention provient des fonds dédiés 2019 (251k€), 2020 (275k€) et probablement 2021 dont nous n'avons pas les chiffres ?

Est-ce que nous les retrouverons bien dans les réalisations budgétaires 2021 ?

Sur quelles lignes budgétaires 2022 hors Gymnasiade et à quelle hauteur pouvons-nous retrouver ces 800 000 € ?

DEPENSES

Il n'y a rien concernant les Gymnasiades territoriales. Donc les Gymnasiades territoriales seront financées par le budget hors Gymnasiade. Or ce n'est pas exactement ce que vous nous aviez dit.

De la même manière, on ne trouve rien sur les jeunes officiels (formation, déplacements) avant l'évènement lui-même.

Administratif

La Réception Palais ISF 2018 (200 000 €) est un évènement qui a eu lieu bien avant la Gymnasiade. Donc des fonds ont été avancés sur le budget UNSS. Est-ce que vous procéderiez à un remboursement ?

Notre appréciation

Le budget 2022 est de 35.5M€, il englobe le budget Gymnasiade (7.8M€) qui a été présenté séparément à notre demande.

Aucune de nos questions déposées en amont de l'AG n'a eu de réponses, pas plus que celles posées en séance.... Beaucoup trop long selon l'avis du directeur UNSS, des directeurs financiers et du représentant du ministre ! Ce que nous avons compris c'est que les réponses n'étaient pas préparées ou qu'il n'y avait de volonté d'y répondre.

Nous avons exigé des réponses écrites avant la prochaine instance (CA mars-avril). Il a fallu insister !! Le directeur national s'est engagé à nous recevoir très rapidement. Le représentant du ministre s'est également engagé à ce que ces réponses écrites nous soient apportées.

Il va sans dire que nous saurons le leur rappeler !

Le budget 2022 a été adopté avec 27 voix POUR, 20 CONTRE (élu·es des AS + SNEP-FSU) et 2 ABSTENTIONS.